



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Direction Interrégionale des services pénitentiaires de l'Outre-Mer Maison d'Arrêt de Saint-Pierre (La Réunion)

Saint-Pierre, le 28 octobre 2013

Désignation d'un mandataire du régisseur

Je, soussigné (e), Fabienne FRANCOISE, régisseuse d'avances et de recettes déclare

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié, relatif aux régies d'avances et de recettes notamment ses articles 10-1 et 10-6 ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2005, autorisant le garde des sceaux, ministre de la justice, à créer des régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la direction de l'administration pénitentiaire et notamment ses :

Vu l'arrêté de création de la régie le 03/12/2005 ;

Vu l'arrêté de désignation du régisseur le 01/07/2013 ;

Vu l'instruction relative à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

1° Constituer pour mandataires :

- M. Didier ALLART, Premier surveillant
- M. BOLA François, Premier surveillant
- M. CALOGINE David, Premier surveillant
- M. LALLEMAND Joseph, Premier surveillant
- M. LAMBERT Louis, Premier surveillant
- M. MICHAUDET Serge, Premier surveillant
- M. PERCRULE Félix, Premier surveillant

Résidence administrative à la Maison d'arrêt de Saint-Pierre ;

Aux fins d'opérer en mon nom les opérations suivantes :

- Effectuer les dépenses ci-après : Remettre de l'argent et bijoux aux personnes détenues libérées
- Percevoir les recettes désignés ci-après : Récupérer argent et bijoux des personnes détenues entrants
- Viser les pièces justificatives acquittées et remises en contrepartie des opérations



effectuées.

- Me rendre compte et me remettre un état des recettes effectuées, des pièces justificatives correspondantes

2° / Prendre l'engagement de ratifier ce que le mandataire aura pu faire en vertu et dans la limite de la présente procuration.

La Régisseuse,

Le Chef d'Etablissement,
F. FRANÇOISE



Le Chef d'Etablissement,
Commandant Pénitentiaire
Sully LEBRETON

